
**Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation
du 11 janvier 2024 à 18 h**

Règlement visé

2098-LAS-202 Règlement numéro 2098-LAS-202 amendant le Règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier le plan de zonage (Cédule A) et les grilles des usages et normes (Cédule B) pour créer la zone P01-05 à même la zone C01-12 afin de respecter la configuration géométrique du lot 1 079 572.

Sous la présidence de :

Monsieur Benoit Auger

Étaient également présents :

Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement
Antoine Cantin Ratelle, conseiller en aménagement
Marc Chenouda, chef de division par intérim - Urbanisme

À 18 h, monsieur Auger informe les personnes présentes que le conseil d'arrondissement, à une séance ordinaire tenue le 20 décembre 2023, a adopté le premier projet de règlement précité.

Monsieur Auger explique ensuite la nature de ce projet de résolution avant de céder la parole à monsieur Cantin Ratelle, conseiller en aménagement, pour expliquer le projet ainsi que les conséquences de son adoption.

Par la suite, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sont invités à le faire.

Une question est posée quant au maintien de l'emplacement de la station BIXI existante.

La séance publique est levée par monsieur Auger à 18 h 12.

Donné à LaSalle, ce 11 janvier 2024.

Nathalie Hadida
Secrétaire d'arrondissement